

RAPPEL DE PRODUIT

THON ROUGE

Sans marque

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

Thon rouge

Marque : **Sans marque**

Modèle ou référence : **Thon rouge vendu le 20/08**

- **Lot Thon rouge vendu le 20/08**

Date de commercialisation : 20/08/2021

Date de fin de commercialisation : 20/08/2021

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR.29.072.506.ce

Zone géographique de vente : **Le Guilvinec / Saint Guénolé**

Distributeurs : **Poissonneries traditionnelles exclusivement**



Publication du : 24/08/2021

Motif du rappel : **Taux d'histamine non conforme**

Risques encourus : **Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en 1/2 heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Date de fin de la procédure de rappel : 20/08/2021

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

